



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

**Réduire l'impact de la mobilité des agents de la collectivité**

**Enjeux et contexte** Les collectivités locales doivent respecter une part minimale de 20% de véhicules à faibles émissions de CO2 et polluants atmosphériques (LOI SUR L'AIR de 1996). A l'horizon 2025, 50% de véhicules doivent être remplacés par des véhicules à faible émissions : véhicules de PTAC < 3,5t aux émissions < 60 grammes de CO2 /km (Loi TEPCV de 2015).

**Objectifs** Réduire les émissions du parc de véhicules des collectivités. Encourager le passage à une mobilité alternative des personnes.

**Impact de l'action**

Atténuation       Adaptation

GES       Energie       Qualité de l'air       Stockage carbone

**Sous-action 1**

Descriptif	Poursuivre le changement de la flotte de véhicules de la CAPSO (véhicules respectant a minima les normes Crit'air 1). Améliorer la gestion et la maintenance de la flotte.
Public-cible	Agents et élus
Etat	
Calendrier	2020 - 2026

**Sous-action 2**

Descriptif	Adapter le service de réservation interne. Revoir le système de réservation des véhicules (vélo et véhicule électrique en 1er selon les distances à parcourir). Afficher les émissions des véhicules et proposer systématiquement le véhicule le moins émissif en fonction du nombre de personnes et du trajet (distance, délai, etc.). Croiser les demandes de réservation pour faciliter le co-voiturage.
Public-cible	Agents et élus
Etat	
Calendrier	2020

**Sous-action 3**

Descriptif	Former les agents à l'écoconduite. Former les agents à l'éco-mobilité, conduite éco-responsable (responsabiliser les agents) et utilisation des modes doux
Public-cible	Agents et élus
Etat	
Calendrier	2020-2021

**Sous-action 4**

Descriptif	Encourager l'usage du vélo et faciliter l'intermodalité lors des déplacements professionnels. Evaluer l'usage fait des vélos et identifier les blocages. Sensibiliser les agents et élus à l'utilisation du vélo et organiser des "initiations vélo". Mise à disposition des agents d'une cartographie de parcours types Mise en place d'emplacements sécurisés (voir locaux pour déposer des affaires) et d'indemnités kilométriques vélo.
Public-cible	Agents et élus
Etat	A planifier
Calendrier	2020 - 2026

**PILOTAGE**

**MOA** CAPSO

**Partenaires** AUD, ADAV

**MOYENS**

**Disp. financier** En cours

**EVALUATION**

**Indicateurs de suivi et d'éval.** Nombre de véhicules propres/nbre total de véhicules. Litres de carburants consommés /an. Nombre de personnes sensibilisées /an. Part des déplacements effectués à vélo. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements). Consommation annuelle d'énergie des véhicules (VP) de la collectivité (kWh/an par employé). Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité (%). Nombre de places de stationnement public pour les voitures par habitant (nb/hab)